

AVIS DE MARCHÉ - SECTEURS SPÉCIAUX

Directive 2014/25/UE

Section I : Entité adjudicatrice

- I.1) NOM ET ADRESSES
COMMUNAUTE D AGGL BEZIERS MEDITERRANEE, Numéro national d'identification : 24340076900093, 39 Boulevard de Verdun, 34536, Béziers, F,
Courriel : correspondre_aws-france.com , Code NUTS : FRJ13
Adresse(s) internet :
Adresse principale : <http://www.beziers-mediterranee.fr/>
Adresse du profil acheteur : <http://agglbeziers.marches-publics.info>
- I.2) PROCÉDURE CONJOINTE
- I.3) COMMUNICATION
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://agglbeziers.marches-publics.info>
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :
par voie électronique à l'adresse : <http://agglbeziers.marches-publics.info>
- I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE
Eau

Section II : Objet

- II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ
- II.1.1) Intitulé : Prestations topographiques et études géotechniques, recherche amiante et H.A.P
Numéro de référence : 2021018
- II.1.2) Code CPV principal :
Descripteur principal : 71351810
Descripteur supplémentaire :
- II.1.3) Type de marché
Services
- II.1.4) Description succincte : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les travaux objet du présent accord-cadre répondent aux besoins spécifiques de la Direction Générale des Services Techniques en matière de prestations de services pour les travaux topographiques et études géotechniques. Les prestataires seront amenés à intervenir sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération sur commande des différents services
- II.1.5) Valeur totale estimée :
Valeur hors TVA : euros
- II.1.6) Information sur les lots :
Ce marché est divisé en lots : oui
Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots
Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 8

Section II : Description

OBJET : Prestations topographiques et études géotechniques, recherche amiante et H.A.P

- II.2) DESCRIPTION
II.2.1) Intitulé : Travaux de bornage

- Lot n° : 01
- II.2.2)Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 71351810
Descripteur supplémentaire :
Code CPV principal : 71332000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3)Lieu d'exécution
Code NUTS : FRJ13
Lieu principal d'exécution : 39 Boulevard de Verdun 30567 - Béziers
- II.2.4)Description des prestations : Travaux de bornage
- II.2.5)Critères d'attribution
critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité
1. Valeur technique / Pondération : 60
Prix :
1. PRIX / Pondération : 40
- II.2.6)Valeur estimée
Valeur hors TVA : 340 000 euros
- II.2.7)Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition
dynamique
Durée en mois : 48
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction :oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions :
L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre
de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période
de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes
périodes confondues, est de 48 mois.Cependant, le marché pourra
être reconduit de manière anticipée dans le cas où le maximum serait
atteint avant la fin de la période considérée
- II.2.9)Informations sur les limites concernant le nombre de candidats
invités à participer
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10)Variantes
Des variantes seront prises en considération :non
- II.2.11)Information sur les options
Options : non
- II.2.12)Informations sur les catalogues électroniques
- II.2.13)Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds
de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14)Informations complémentaires :
- II.2) DESCRIPTION
- II.2.1)Intitulé : Plan de Corps de Rue Simplifié (Pcrs)
Lot n° : 02
- II.2.2)Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 71351810
Descripteur supplémentaire :
Code CPV principal : 71332000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3)Lieu d'exécution
Code NUTS : FRJ13

- Lieu principal d'exécution : 39 Boulevard de Verdun 30567 - Béziers
- II.2.4)Description des prestations : Plan de Corps de Rue Simplifié (Pcrs)
- II.2.5)Critères d'attribution
- critères énoncés ci-dessous
 - Critère de qualité
 - 1. Valeur technique / Pondération : 60
 - Prix :
 - 1. PRIX / Pondération : 40
- II.2.6)Valeur estimée
- Valeur hors TVA : 200 000 euros
- II.2.7)Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
- Durée en mois : 48
 - Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
 - Description des modalités ou du calendrier des reconductions :
L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. Cependant, le marché pourra être reconduit de manière anticipée dans le cas où le maximum serait atteint avant la fin de la période considérée
- II.2.9)Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
- Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10)Variantes
- Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11)Information sur les options
- Options : non
- II.2.12)Informations sur les catalogues électroniques
- II.2.13)Information sur les fonds de l'Union européenne
- Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
 - Identification du projet :
- II.2.14)Informations complémentaires :
- II.2) DESCRIPTION
- II.2.1)Intitulé : Topographie sur ouvrages et réseaux d'eau et d'assainissement
- Lot n° : 03
- II.2.2)Code(s) CPV additionnel(s)
- Code CPV principal : 71351810
 - Descripteur supplémentaire :
 - Code CPV principal : 71332000
 - Descripteur supplémentaire :
- II.2.3)Lieu d'exécution
- Code NUTS : FRJ13
 - Lieu principal d'exécution : 39 Boulevard de Verdun 30567 - Béziers
- II.2.4)Description des prestations : Topographie sur ouvrages et réseaux d'eau et d'assainissement
- II.2.5)Critères d'attribution
- critères énoncés ci-dessous
 - Critère de qualité
 - 1. Valeur technique / Pondération : 60

- Prix :
1. PRIX / Pondération : 40
- II.2.6)Valeur estimée
Valeur hors TVA : 1 800 000 euros
- II.2.7)Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 48
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction :oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions :
L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.Cependant, le marché pourra être reconduit de manière anticipée dans le cas où le maximum serait atteint avant la fin de la période considérée
- II.2.9)Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10)Variantes
Des variantes seront prises en considération :non
- II.2.11)Information sur les options
Options : non
- II.2.12)Informations sur les catalogues électroniques
- II.2.13)Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14)Informations complémentaires :
- II.2) DESCRIPTION
- II.2.1)Intitulé : Topographie sur voirie et dépendances
Lot n° : 04
- II.2.2)Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 71351810
Descripteur supplémentaire :
Code CPV principal : 71332000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3)Lieu d'exécution
Code NUTS : FRJ13
Lieu principal d'exécution : 39 Boulevard de Verdun 30567 - Béziers
- II.2.4)Description des prestations : Topographie sur voirie et dépendances
- II.2.5)Critères d'attribution
critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité
1. Valeur technique / Pondération : 60
Prix :
1. PRIX / Pondération : 40
- II.2.6)Valeur estimée
Valeur hors TVA : 2 000 000 euros
- II.2.7)Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 48
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction :oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. Cependant, le marché pourra être reconduit de manière anticipée dans le cas où le maximum serait atteint avant la fin de la période considérée

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

II.2)

DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Topographie sur bâtiments

Lot n° : 05

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71351810

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 71332000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ13

Lieu principal d'exécution : 39 Boulevard de Verdun 30567 - Béziers

II.2.4) Description des prestations : Topographie sur bâtiments

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 60

Prix :

1. PRIX / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 1 200 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. Cependant, le marché pourra être reconduit de manière anticipée dans le cas où le maximum serait atteint avant la fin de la période considérée

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats

- invités à participer
- Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) Variantes
 - Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) Information sur les options
 - Options : non
- II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
- II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
 - Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
 - Identification du projet :
- II.2.14) Informations complémentaires :
- II.2) DESCRIPTION
 - II.2.1) Intitulé : Géotechnie sur ouvrages et réseaux d'eau et d'assainissement
 - Lot n° : 06
 - II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
 - Code CPV principal : 71332000
 - Descripteur supplémentaire :
 - Code CPV principal : 71332000
 - Descripteur supplémentaire :
 - II.2.3) Lieu d'exécution
 - Code NUTS : FRJ13
 - Lieu principal d'exécution : 39 Boulevard de Verdun 30567 - Béziers
 - II.2.4) Description des prestations : Géotechnie sur ouvrages et réseaux d'eau et d'assainissement
 - II.2.5) Critères d'attribution
 - critères énoncés ci-dessous
 - Critère de qualité
 - 1. Valeur technique / Pondération : 60
 - Prix :
 - 1. PRIX / Pondération : 40
 - II.2.6) Valeur estimée
 - Valeur hors TVA : 1 800 000 euros
 - II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
 - Durée en mois : 48
 - Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
 - Description des modalités ou du calendrier des reconductions :
L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. Cependant, le marché pourra être reconduit de manière anticipée dans le cas où le maximum serait atteint avant la fin de la période considérée
 - II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
 - Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
 - II.2.10) Variantes
 - Des variantes seront prises en considération : non
 - II.2.11) Information sur les options
 - Options : non

- II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
- II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
 - Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
 - Identification du projet :
- II.2.14) Informations complémentaires :
- II.2) DESCRIPTION
 - II.2.1) Intitulé : Géotechnie sur voirie et ouvrages d'art associés
 - Lot n° : 07
 - II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
 - Code CPV principal : 71332000
 - Descripteur supplémentaire :
 - Code CPV principal : 71332000
 - Descripteur supplémentaire :
 - II.2.3) Lieu d'exécution
 - Code NUTS : FRJ13
 - Lieu principal d'exécution : 39 Boulevard de Verdun 30567 - Béziers
 - II.2.4) Description des prestations : Géotechnie sur voirie et ouvrages d'art associés
 - II.2.5) Critères d'attribution
 - critères énoncés ci-dessous
 - Critère de qualité
 - 1. Valeur technique / Pondération : 60
 - Prix :
 - 1. PRIX / Pondération : 40
 - II.2.6) Valeur estimée
 - Valeur hors TVA : 1 600 000 euros
 - II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
 - Durée en mois : 48
 - Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
 - Description des modalités ou du calendrier des reconductions :
 - L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. Cependant, le marché pourra être reconduit de manière anticipée dans le cas où le maximum serait atteint avant la fin de la période considérée
 - II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
 - Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
 - II.2.10) Variantes
 - Des variantes seront prises en considération : non
 - II.2.11) Information sur les options
 - Options : non
 - II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
 - II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
 - Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
 - Identification du projet :
 - II.2.14) Informations complémentaires :
- II.2) DESCRIPTION

- II.2.1)Intitulé : Géotechnie sur bâtiments
Lot n° : 08
- II.2.2)Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 71332000
Descripteur supplémentaire :
Code CPV principal : 71332000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3)Lieu d'exécution
Code NUTS : FRJ13
Lieu principal d'exécution : 39 Boulevard de Verdun 30567 - Béziers
- II.2.4)Description des prestations : Géotechnie sur bâtiments
- II.2.5)Critères d'attribution
critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité
1. Valeur technique / Pondération : 60
Prix :
1. PRIX / Pondération : 40
- II.2.6)Valeur estimée
Valeur hors TVA : 2 000 000 euros
- II.2.7)Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 48
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction :oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions :
L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.Cependant, le marché pourra être reconduit de manière anticipée dans le cas où le maximum serait atteint avant la fin de la période considérée
- II.2.9)Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10)Variantes
Des variantes seront prises en considération :non
- II.2.11)Information sur les options
Options : non
- II.2.12)Informations sur les catalogues électroniques
- II.2.13)Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14)Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

- III.1.1)Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
Numéro Siren
- III.1.2)Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles
Preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat
Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat
Qualification de géomètre expert
Certification Cofrac " Géoréférencement " (sauf si le soumissionnaire est un géomètre expert)
Certification Cofrac " Géoréférencement ", certification Cofrac " détection des réseaux, ainsi que les habilitations requises par les concessionnaires :- Enedis opérations d'ordre électrique en Basse et Haute Tension (Hta) B1(V)-H1(V), B2(V)-H2(V), B2v-H2v Essai, Br, Be-He Essai et/ou Mesure et/ou Vérification, Bc-Hc, H0-H0v habilitations Enedis Adnt 3001 ;- Grdf, Br - Z
Certification Cofrac " Géoréférencement " (sauf si le soumissionnaire est un géomètre expert)
Certification Cofrac " Géoréférencement " (sauf si le soumissionnaire est un géomètre expert)
Qualifications Opqibi : 1001 (Etude de projets courants en géotechnique), 1101 (Etude en terrassements courants), 1106 (Etude de terrassements avec confortement), 1201 (Etude de fondations complexes), certification amiante sans mention (diagnostiqueur).
Qualifications Opqibi : 1001 (Etude de projets courants en géotechnique), 1101 (Etude en terrassements courants), 1106 (Etude de terrassements avec confortement), 1201 (Etude de fondations complexes), certification amiante sans mention (diagnostiqueur).
Qualifications Opqibi : 1001 (Etude de projets courants en géotechnique), 1101 (Etude en terrassements courants), 1106 (Etude de terrassements avec confortement), 1201 (Etude de fondations complexes), certification amiante sans mention (diagnostiqueur)

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

Liste et brève description des règles et critères :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.1.6) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

L'exécution des prestations débute à compter de la réception du premier bon de commande. Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être

remplacée par une garantie à première demande. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Les prestations de l'accord-cadre seront financées au moyen de ressources propres prélevées sur le budget principal ou sur le budget annexe de l'eau et de l'assainissement en cours de la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée et/ou de subventions et/ou d'un emprunt

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant huit ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

31 janvier 2022 - 17:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 31 janvier 2022 - 17:30

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service Dume. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://agglobeziers.marches-publics.info> - Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible par le site Internet www.telerecours.fr. Seuls les Géomètres Expert sont autorisés à répondre au lot n°1 : Travaux de bornage : Loi du 7 mai 1946. Cette loi modifiée, instituant l'ordre des Géomètres-Experts, confère à ceux-ci la responsabilité exclusive de " réaliser les études et les travaux topographiques qui fixent les limites des biens fonciers ". Pour le lot 8 Géotechnie sur bâtiments : un exemple de modélisation doit impérativement être remis sous peine de rejet de l'offre. \$Pour assurer le suivi qualité des prestations, un système de " marché à points " est mis en place. Un bilan de suivi qualité sera dressé, chaque année, 4 mois avant la date prévue pour la reconduction, afin de permettre à l'entité adjudicatrice de se prononcer dans les délais. Au delà de 7 points retirés pour chaque période, le marché ne sera pas reconduit

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Montpellier, 6 Rue Pitot, 34063, Montpellier, F,
Téléphone : (+33) 4 67 54 81 00, Courriel : greffe.ta-montpellier.juradm.fr , Fax :
(+33) 4 67 54 74 10

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

27 décembre 2021